

Compte-rendu de la CAPD du vendredi 20 mars

1- Avancement des instituteurs pour l'année 2009

Il en reste 15 (12 en activité et 3 en détachement) dans le département dont 7 étaient promouvables.

3 sont promus :

Au 9ème échelon : 1 au mi-choix (barème: 32,914), 1 à l'ancienneté

Au 10ème échelon : 1 au choix (barème: 33,869),

Vote : Pour à l'unanimité

Le SNUipp demande l'avancement le plus rapide pour tous.

Le SNUipp demande quel est l'avenir des instituteurs : la Creuse a 1 place au concours interne et 4 places pour la liste d'aptitude. Sait-on si le concours sera reconduit l'année prochaine ? L'IA répond que le concours devrait être reconduit et ne sait pas s'il y aura une mesure générale de reclassement pour les instituteurs restants.

2- Accès à la hors-classe des professeurs des écoles

Ce sujet sera traité lors de la prochaine CAPD

3- Candidatures aux stages de CAPA-SH (2009-2010)

4 candidatures: toutes les demandes ont reçu un avis favorable.

1 collègue : option D sera assuré à Limoges

1 collègue : option F. Le nombre de candidats minimum n'est pas atteint pour Limoges. Si la formation n'est pas possible à Limoges, elle se fera à l'IUFM de Clermont-Ferrand.

2 collègues : option G, la formation sera à Tours.

Vote : Pour à l'unanimité

Le SNUipp fait remarquer que les suppressions de postes de RASED et la non prise en compte au niveau départemental du recul du ministre sur ces suppressions n'encouragent guère les collègues à s'investir dans les formations. Mme Lacombe note qu'il est difficile de trouver des candidats pour l'option F, qui pourtant n'est pas menacée.

Une réorganisation du service des maîtres E sur le secteur de Guéret va être envisagée, une réunion avec Mme Lacombe est prévue en avril. Alain Favière dénonce le fait que les moyens des maîtres spécialisés soient en baisse constante.

Laurent Lafaye demande que les maîtres qui font fonction puissent bénéficier d'une Validation des Acquis d'Expérience (VAE). L'IA répond que ce n'est pas possible légalement.

4- Demande de congé de formation professionnelle (2009-2010)

2 demandes sollicitées, et accordées :

1 collègue : 3 mois : Diplôme d'Études Musicales (DEM) et Cycle d'enseignement professionnel initial dans les conservatoires (CEPI)

1 collègue : 1 mois : Approche du langage non-verbal à des fins pédagogiques (formation à l'animation du travail de clown « Bataclown »).

Vote : Pour (unanimité)

Le SNUipp demande quelle quotité de congés formation était ouverte pour le département. L'IA répond que cela dépend du BOP (Budget Opérationnel de Programme) de l'académie.

5- Inscription sur la liste d'aptitude directeur d'écoles 2 classes et plus

Réinscriptions de droit

3 collègues (Directeurs + de 3 ans), 8 collègues (liste d'aptitude 2007) 9 autres collègues

Candidats dispensés d'entretien

4 collègues

Candidats ayant passé l'entretien

14 collègues.

Le SNUipp rappelle qu'il est opposé au principe de la liste d'aptitude pour les directeurs. Il demande que la circulaire soit modifiée : en effet, elle indique que les T1 et T2 chargés d'école ne peuvent pas passer

l'entretien. M. Lagrange précise qu'il a informé tous les T1 en stage de direction et qu'ils ont été encouragés à passer l'entretien.

Vote: Pour: 6 (administration + SE-UNSA) ; Contre : 4 (SNUipp)

6- Mouvement intra départemental 2009

L'IA propose un 3ème groupe de travail le mercredi 1^{er} avril pour finaliser les règles du mouvement.

A l'issue de ce groupe de travail, une CAPD devra les entériner.

L'IA assure aux délégués du personnel qu'ils auront les documents de travail du mouvement pour contrôle au moins 8 jours avant la CAPD, et que les résultats du mouvement ne seront publiés qu'après la CAPD.

7- Mesure de carte scolaire et mouvement

Les enseignants nommés au 2^{ème} et 3^{ème} mouvements à titre provisoire sur des postes restés vacants à l'issue du premier mouvement avaient la possibilité d'être nommés à titre définitif ; seuls 2 collègues en ont fait la demande.

Liste des personnels touchés par une mesure de carte scolaire et qui bénéficieront des points de priorité :
8 collègues

RASED : tous les titulaires d'un poste E requalifié ou supprimé (sauf Bourgneuf, et Auzances-Lavaveix) :
Ces personnels auront la priorité sur leur poste s'il existe encore, puis sur les autres postes E du réseau, puis par priorité géographique.

Pour Guéret, la décision du conseil municipal au sujet de la fermeture de l'école Claudel doit être entérinée par le conseil municipal. Les postes concernés seront alors connus.

Personnels dont le poste est supprimé mais qui devraient partir en retraite :

BM Stages : 2 collègues

Adjoints : 2 collègues

Des directeurs changent de catégorie de direction : 3 collègues (5 à 4 classes),

8- Questions diverses mises à l'ordre du jour par le SNUipp

- **bilan des décharges de direction des chargés d'école** : Le SNUipp fait remarquer que l'IA avait pris l'engagement de donner 2 jours de décharge avant les vacances de Noël à chacun des collègues concernés. Après vérification par le SNUipp, au 17 octobre, 1/4 des décharges ont été effectivement accordées (G1 : 23%; G2 : 33% ; Aubusson : 26%) et au 20 décembre, ce ne sont que la moitié des jours promis qui ont été réellement accordés (G1: 50%; G2: 50%; Aubusson : 61%). L'IA affirme que les décharges pour les 2-3 classes ont été faites en début d'année. L'IA souligne que certains collègues ont refusé les décharges. Pour les écoles à une classe au moins un jour de décharge a été accordé, elle indique que les collègues pourront avoir leur 2^{ème} jour de décharge en fin d'année scolaire. L'IA fait remarquer que des tensions ont eu lieu entre les employés de l'administration et les collègues.

Fabrice Couégnas rappelle que si les jours de décharge étaient prévus longtemps à l'avance et si l'administration avait les moyens de tenir ses promesses, cette situation de tension n'aurait pas eu lieu.

- **bilan des absences non-remplacées** : L'IA propose que le bilan global de l'année soit fait en fin d'année. Fabrice Couégnas demande à avoir un bilan maintenant, l'IA indique qu'elle n'est pas en mesure de le faire... mais avoue qu'un certain nombre d'absences n'ont pas été remplacées. Les IEN feront passer le bilan aux élus du personnel dans la semaine.

M Ballarin indique que le nombre de congés maternité avec des prolongements est en forte augmentation. Le SE-UNSA précise que gouverner c'est prévoir et qu'on pouvait se douter qu'en rajeunissant et en féminisant la profession cette situation était prévisible.

L'IA indique qu'elle fera également un bilan des « nombreuses » autorisations d'absence accordées. Fabrice Couégnas fait remarquer que plutôt que de faire porter aux collègues la responsabilité des absences non remplacées, il serait plus juste de recruter au niveau des besoins et notamment de recruter les listes complémentaires à la hauteur des besoins.

Non recours à la Liste Complémentaire : l'IA précise que, conformément à la décision de Mme le Recteur, le recrutement sur la liste complémentaire ne sera pas ouvert cette année. Fabrice Couégnas fait remarquer

que les listes complémentaires en audience avec le recteur ont appris que les IA ne faisaient pas remonter de besoins... L'IA précise qu'elle a fait remonter l'information de la sous consommation (8) du département.

Fabrice Couégnas précise que les 8 listes complémentaires permettraient sans aucun doute de résorber les problèmes de remplacement. Il est quand même regrettable que le législateur prévoit un nombre (insuffisant) de collègues pour le département et que l'on ne soit en capacité d'y faire appel pour des positions de principe alors que les moyens de les financer existent : d'autres départements ont recruté sur la liste complémentaire au début du mois...

- bilan **formation continue** (nombre de jours de formation réalisés/prévus) : 13 stages sur 28 ne sont pas réalisés. Le SNUipp dénonce le fait que les formations soient annulées ou tronquées alors que le plan de formation se réduit comme peau de chagrin : l'administration n'est encore une fois de plus incapable d'assurer les formations obligatoires (stages directeurs, T1, T2).

- 2 dates pour l'animation pédagogique départementale (27 mai à Guéret et 3 juin à Aubusson)

- bilan détaillé des remontées des résultats des écoles aux **évaluations CM2** : l'IA indique que le ministre n'a pas encore communiqué de résultats (il semblerait qu'il le fasse le 31 mars). En Creuse, environ 80 % des collègues auraient fait remonter leurs résultats.

- coût total de Base-élèves depuis sa mise en place : formation des directeurs, déplacements, clés OTP...: L'IA indique qu'elle ne peut pas donner de chiffres précis sauf sur la formation continue. Fabrice Couégnas fait remarquer que les collègues ne voient dans cette base que des contraintes pour eux : à l'heure où l'état prétend ne plus avoir d'argent, il est légitime de notre part de s'interroger sur le montant et le bienfondé de cette dépense.

- document sur la conduite à tenir dans le cas d'une demande de rectification ou vérification des données enregistrées dans les fichiers (base élèves, évaluations...): c'est encore une promesse faite par l'administration et non tenue. Elle sera faite dans un prochain courrier du jeudi.

- **Emplois de Vie Scolaire** :

Bilan des actions de formation accordées (en temps) et financées par l'IA depuis 2006. L'IA répond que c'est le rectorat qui pilote le dispositif de formation des EVS. L'IA fournit un bilan des formations pour l'année.

Devenir des EVS si le plan de licenciements massifs de juin est appliqué. 90 ne seraient pas renouvelables à la fin de l'année scolaire. Des contacts sont pris avec ces personnes et un bilan de compétences est fait en relation avec le pôle emploi 3 mois avant la fin de leur contrat. Pour les autres, le Ministère n'a pas indiqué si le dispositif sera reconduit.

Taux de participation des EVS aux élections prud'homales : l'IA n'a pas pu se procurer les chiffres. Les listes ne sont consultables que par les organisations syndicales au moment du dépouillement.

Fascicule d'accueil des EVS : il est en ligne sur le site du Rectorat, bientôt à disposition des collègues sur le site de l'Inspection. Cette demande est portée par le SNUipp depuis plus d'un an.

- suite aux demandes répétées du SNUipp, d'autres documents seront mis en ligne pour aider les directeurs d'école : « document d'application du droit des familles » pour expliquer la conduite à tenir en cas de divorce ou de séparation des parents, mais également conduites à tenir pour les enfants en danger ... lorsqu'un signalement s'avère nécessaire auprès des services sociaux

- suites données aux demandes de **visites médicales** : absence de réponse du service médical du rectorat : 6 collègues ont fait la demande mais l'IA n'a pas de réponse du service dans ce domaine.

- projets de mise en place d'**EPEP** dans le département : aucun EPEP n'est envisagé dans le département d'autant plus que le projet de loi a été reporté.

- calendrier annuel des **CAPD** et **CTPD** : le SNUipp demande de mettre en place un calendrier annuel des opérations paritaires afin de pouvoir organiser le travail de contrôle des délégués du personnel. L'IA va voir ce qu'elle peut faire.

- rappel à l'ordre des T1 au sujet de leur ponctualité et de leur investissement dans la formation et dans les classes. Le SNUipp dénonce la forme de l'intervention des IEN ressentie par de nombreux T1 comme de l'humiliation. Le caractère collectif de la mise au point n'était pas justifié. L'IA propose que les collègues qui le souhaitent puissent en parler directement avec les IEN ou elle-même.

- bilan de l'initiation anglais : l'enseignement est assuré dans la totalité des classes du CE1 au CM2. Dans quelques cas c'est un intervenant qui officie dans les classes. A terme ce sont les enseignants dans les classes qui devront enseigner l'anglais. L'IA assure que les intervenants ELVE continueront jusqu'à la fin de l'année scolaire à accompagner les enseignants qui bénéficient de leurs interventions au même rythme qu'actuellement ; elle précise toutefois qu'il s'agit de co-intervention et que graduellement l'enseignant doit y prendre une part de plus en plus importante.